

RENSEIGNEMENTS ET DIRECTIVES AUX AUTEURS

Renseignements généraux

La *Revue internationale d'études canadiennes* est une revue savante multidisciplinaire, publiée par le Conseil international d'études canadiennes, un organisme qui regroupe vingt et une associations nationales et plurinationales d'études canadiennes et six membres associés dans trente-neuf pays.

Les lecteurs de la revue sont des universitaires de diverses disciplines, faisant de l'enseignement et de la recherche dans le champ des études canadiennes, au Canada aussi bien qu'à l'étranger. Les auteurs sont donc invités à tenir compte de ces caractéristiques internationales et multidisciplinaires de leurs lecteurs.

Ces caractéristiques du lectorat amènent le Comité de rédaction à privilégier les études aux perspectives larges, les essais interprétatifs, les études comparatives ou encore les travaux de nature multidisciplinaire ou interdisciplinaire. Les textes soumis doivent cependant apporter une contribution originale à l'étude de leur sujet. Il est évident que les auteurs d'articles qui ne s'adressent qu'à un segment étroit de spécialistes au sein d'une discipline seront mieux servis en proposant leur texte à des revues qui rejoignent ce type de clientèle.

La revue publie des articles en anglais et en français. Les textes doivent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles. Dans des circonstances exceptionnelles, des soumissions écrites dans une langue autre que le français ou l'anglais pourront faire l'objet d'une traduction vers l'une des deux langues officielles du Canada, si ces soumissions sont acceptées pour publication. Toutes les soumissions sont examinées par des évaluateurs externes. La RIÉC avertira les évaluateurs du fait que la langue de l'auteur n'est ni l'anglais ni le français. Si un texte obtient la recommandation d'être publié, la RIÉC fera en sorte qu'une révision linguistique soit effectuée, dans la mesure du raisonnable.

Les auteurs d'articles et de notes de recherche doivent préparer un résumé qui sera publié en anglais et en français. Le secrétariat se chargera de la traduction, à moins qu'un auteur soit en mesure de rédiger son résumé dans les deux langues.

Les articles et les notes de recherche

La revue publie des **articles** (minimum 20 pages, maximum de 30 pages) et des **notes de recherche** (de 10 à 15 pages).

Les textes peuvent être accompagnés de cartes et plans, de graphiques, de photographies ou d'autres illustrations, si ces documents sont nécessaires à la démonstration. À l'étape d'évaluation du manuscrit, il suffit d'en fournir des photocopies claires. Si le texte est accepté pour publication, l'auteur devra fournir des documents prêts à photographier afin de permettre une reproduction nette.

Les auteurs sont invités à remettre une copie de leur texte de l'une ou l'autre des trois façons suivantes : sous forme électronique (par courriel), sur CD ou en version imprimée (une copie).

Essais critiques

La revue ne publie pas de comptes rendus. Elle présente des **essais critiques** (de 10 à 15 pages) aux perspectives plus vastes traitant soit d'un ouvrage important, soit d'un groupe d'ouvrages sur un sujet spécifique. L'accent devrait être mis sur l'apport scientifique et les dimensions interprétatives des travaux plutôt que sur une critique spécialisée de questions de détail.

Ces essais critiques seront particulièrement utiles aux lecteurs internationaux et à ceux dont le champ de spécialisation est différent de celui des livres examinés. Il est recommandé de soumettre, au Comité de rédaction, une proposition avant de remettre le texte au complet.

Quelques consignes

- Les textes soumis doivent suivre les normes établies par la Modern Language Association (MLA) (voir pages suivantes pour plus de détails à ce sujet)
- Les textes doivent être tapés à double interligne, en police de 12 points minimum et en format de traitement de texte Word ou compatible avec ce format (p. ex. Wordperfect ou RTF).
- Afin de préserver l'anonymat des auteurs lors du processus d'évaluation, nous demandons aux auteurs d'inscrire leurs coordonnées sur la première page du texte et de s'assurer qu'aucune référence dans le texte ne permettra de les identifier.
- Les notes, s'il y en a, doivent être placées à la fin du texte et avant la bibliographie; il faudrait éviter de les surcharger d'informations.
- Tous les titres doivent être cités dans leur langue de publication.
- Dans les textes rédigés en français, ne pas laisser d'espace avant le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation.
- Dans les textes rédigés en français, laisser une espace insécable avant le deux-points, après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant.

RÉFÉRENCER

LE STYLE MLA – MODERN LANGUAGE ASSOCIATION

La Revue internationale d'études canadiennes tient à remercier le Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires (CARTU) de l'Université d'Ottawa (<http://www.sass.uottawa.ca/redaction>) pour lui avoir donné l'autorisation de s'inspirer du texte qui suit.

1. Les références dans le texte selon le style MLA

- Placez les références entre parenthèses dans le texte. Celles-ci indiquent un renvoi à la bibliographie qui se trouve à la fin du travail.
- La référence inclut le nom de famille de l'auteur et le(s) numéro(s) de page(s) que l'on cite : (**Gibaldi 142-143**).
- S'il y a deux ou trois auteurs, indiquez le nom de famille de chacun : (**Orwell, Green, and Blasky 25**).
- S'il y a plus de trois auteurs, indiquez soit le nom de famille du premier auteur (selon l'ordre alphabétique) suivi de « et al. », soit chacun des noms de famille : (**Johnson et al. 961**) ou (**Johnson, Brook, Williams, Hoff 961**).
- Si la bibliographie comprend plus d'un livre du même auteur, ajoutez le titre, en entier ou en version abrégée, à la suite du nom de famille de l'auteur : (**Joyce, *Portrait* 112**).
- Si le nom de l'auteur est mentionné dans votre rédaction, il n'est pas nécessaire de le noter dans la référence.
- Afin de citer **une source emboîtée**, c'est-à-dire une source qui est elle-même citée dans l'ouvrage que vous consultez, référencez la source que vous avez consultée entre parenthèses, précédée de la mention « citée par ». Par exemple, si vous vous référez à un passage de Freud que vous avez lu dans un article de Jung : L'étude de Freud (**citée par Jung 56**), dans la liste des références, n'indiquez que la source que vous avez lue.

2. La bibliographie selon le style MLA – Information générale

- Les ouvrages sont énumérés en **ordre alphabétique**, selon le nom de famille de l'auteur.
- S'il n'y a pas d'auteur, utilisez le titre de l'ouvrage. Placez les ouvrages en ordre alphabétique en laissant tomber les articles (le, la, les, un, une, des) en début de titre.
- Indiquez le **prénom de l'auteur** plutôt qu'une initiale, lorsque c'est possible.
- Écrivez la bibliographie à **double interligne**.
- Écrivez le premier mot du titre en **lettres majuscules**.
- Placez les titres d'articles entre **guillemets**; les titres d'ouvrages, de périodiques et de sites Web en **italiques**.
- **Mise en retrait** : La première ligne de l'entrée n'est pas mise en retrait, mais les lignes suivantes de la même entrée sont mises en retrait de 1.3 centimètre (0,5 pouce).
- Toute information manquante peut être omise, mais il est important de fournir **autant d'information que possible** afin d'identifier la source.

N. B.

- Les guillemets qui marquent la fin de la citation sont généralement placés avant la référence. Le signe de ponctuation qui termine la phrase est placé après la référence : « **Citation** » (**Auteur 5**).
- On met les citations de plus de 4 lignes en retrait de la marge de 2,5 centimètres (1 pouce), à double interligne et sans guillemets. Dans ce cas-ci, l'information sur la source est placée à la fin de la citation, à l'extérieur du signe de ponctuation final :

Ainsi, Pierre Bourdieu écrit (1968) :

La familiarité avec l'univers social, constitue pour le sociologue l'obstacle épistémologique par excellence, parce qu'elle produit continûment des conceptions ou des systématisations fictives, en même temps que les conditions de leur crédibilité. Le sociologue n'en a jamais fini avec la sociologie spontanée. (p. 35)

3. Les formats de notices bibliographiques selon le style MLA

Livre

Auteur. *Titre du livre*. Ville de publication: Maison d'édition, année.

Durkheim, Émile. *Le suicide*. Paris: PUF, 1983.

Livres avec éditeur (habituellement, des œuvres littéraires classiques)

Auteur. *Titre du livre*. Éd. (éditeur). Ville de publication: Maison d'édition, année.

La Fayette, Madame de. *La Princesse de Clèves*. Éd. Jean Mesnard. Paris: Imprimerie nationale, 1980.

Texte dans une anthologie

Auteur. « Titre. » *Titre de l'anthologie*. Éd. (Éditeur). Ville de publication: Maison d'édition, année. Pages.

Nelligan, Émile. « Sérénade Triste. » *Anthologie de la poésie québécoise*. 6^e édition. Éd. Lucien Dufour. Québec: PUL, 2002. 1450-1454.

Article dans un périodique

Auteur. « Titre de l'article. » *Titre du périodique* volume. numéro de publication (année): Pages.

Savard, Louis. « Les poésies de la génération X. » *Littérature et société* 76.4 (2004): 653-63.

Article dans un périodique électronique (d'une base de données)

Auteur. « Titre d'article. » *Nom de périodique* volume. numéro de publication (année) : Pages (si disponible). Nom de la base de données. Date de consultation et <URL>.

Latreille, Claude. « Nelligan et le spleen. » *Littératures revisitées* 47.1 (2006): 91-113. Érudit. Le 19 juillet 2006 <http://erudit.edu/revues/litterature_moderne>.

Publications Internet (qui n'ont pas de version papier)

Auteur. « Nom de l'article/de la page. » *Site Internet*. Date de publication/de révision. L'organisme qui subventionne le site. Date de consultation et <URL>.

Santé Canada. « Santé et sécurité au travail. » *Santé de l'environnement et du milieu de travail*. Le 20 juin 2004. Santé Canada. Le 24 septembre 2006 <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-sem/occup-travail/index_f.html>.

Page/Site Internet sans auteur/éditeur

« Titre de la page. » *Site Internet*. Année. L'organisme qui subventionne le site. Date de consultation et <URL>.

« L'art de la renaissance. » *ArteFact.ca*. 2002. ArteFact. Le 15 mars 2006 <<http://www.artefact.ca/histoire/renaissance>>.

Autres types de notices bibliographiques

Il se peut qu'une source dont vous vous servez ne corresponde pas aux types d'entrées bibliographiques présentées dans le *MLA Handbook*. Des informations peuvent être manquantes, ou la source peut être dans un format inhabituel. Dans une telle situation, on doit donner autant d'information que possible et tenter de respecter le plus possible le format du style MLA qui correspond le mieux à la source en question.

4. Bibliographie commentée

Gibaldi, Joseph. *MLA Handbook for Writers of Research Papers*. 6e édition. New York : Modern Language Association, 2003.

En anglais seulement. C'est l'ouvrage de référence en ce qui concerne le style MLA. Il donne des informations essentielles en ce qui a trait à la grammaire, à la ponctuation et aux règles de l'utilisation des sources.

Modern Language Association. « What is MLA Style? » *Modern Language Association*. 2006. Modern Language Association. Le 4 août 2006 <<http://www.mla.org/style>>.

En anglais seulement. Le site Internet du *Modern Language Association*. Ce site offre de l'information au sujet du *MLA Handbook*. La section « *Frequently Asked Questions* » fournit des informations utiles.